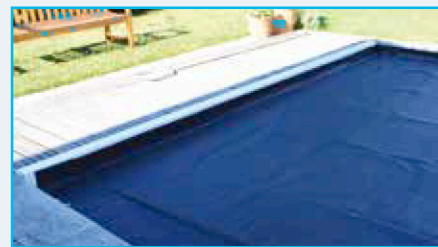
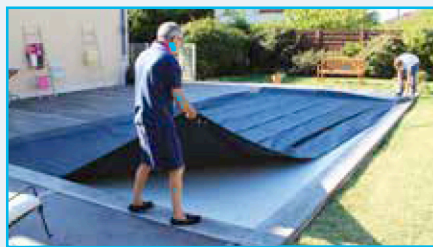
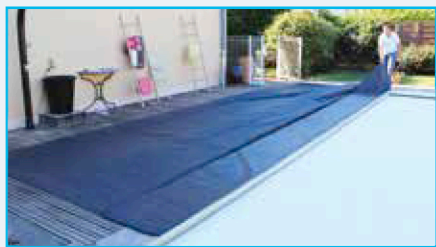
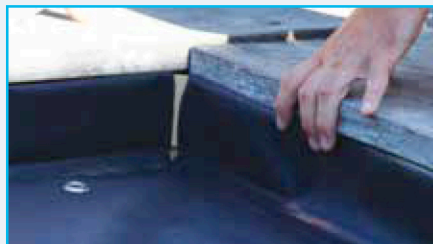
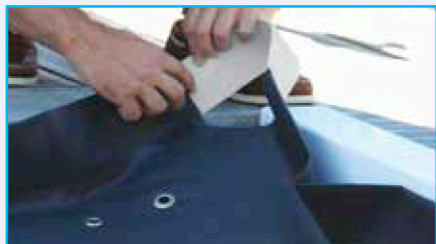


INSTALLATION

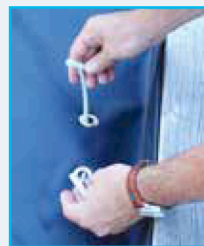
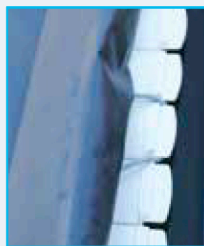
1. Étendre l'écran d'hivernage Protect One 2.0 sur le tablier de la couverture automatique. Celui-ci dispose en périphérie de renforts qui doivent remonter le long de la paroi du bassin.



2. Renforcer les angles avec la mousse fournie.



3. Pour chaque sandow, positionner l'embout plastique basculant dans l'axe du sandow.
4. Introduire cet embout plastique dans l'œillet dans le sens : face intérieure vers extérieure de l'écran afin que l'embout se trouve du côté de la face extérieure,
5. Crocheter les sandows aux lames du tablier.
6. Basculer cet embout pour le mettre à 90° par rapport au sandow. De cette manière, le sandow ne peut plus ressortir de l'œillet.



Après installation, vérifier que les renforts périmétriques de l'écran d'hivernage Protect One 2.0 remontent bien sur les parois verticales du bassin. **Enlever la couverture avant d'enrouler la couverture automatique.**



IMPORTANT : RECOMMANDATION D'UTILISATION

- Utilisation uniquement en hiver
- Utilisation non compatible avec les tabliers à lames solaires*

DÉMONTAGE ET STOCKAGE

- Pour enlever l'écran d'hivernage Protect One 2.0 de la couverture automatique, il suffit d'enlever les sandows crochétés aux lames.
- Retirer l'écran de la couverture automatique en gardant tous les débris, saletés ou feuilles sur l'écran d'hivernage Protect One 2.0.
- Après retrait total, le rincer, le laisser sécher, le plier et le ranger dans votre local technique ou dans un endroit non exposé à la chaleur et au soleil.

GARANTIE

L'écran Protect One 2.0 bénéficie d'une **garantie dégressive de 2 ans** contre tous vices de fabrication (matériau et soudure) dans les conditions normales d'utilisation ci-dessus énumérées.

Sont exclus de la garantie : les accrocs, les déchirures, la tenue des coloris, les rétrécissements et/ou allongements inférieurs à 1 % ainsi que l'utilisation de cet écran en dehors de la période hivernale pouvant entraîner des déformations sur les tabliers.

L'usure contre margelles n'entre pas dans le cadre de la garantie.

Notre responsabilité ne sera pas engagée en cas d'utilisation non conforme de ce produit.

FABRIQUÉ PAR

APF
LA MARQUE DES PISCINIERS

Protect One 2.0

contact@baches-piscines.com 05 56 96 66 79

DISTRIBUÉ PAR

**Baches-
Piscines**
.com